



**CONSEIL
CONSULTATIF
DE QUARTIER**

Procès-verbal du Conseil Consultatif de Quartier

Carnot

Jeudi 4 décembre 2014 – Ecole Henri Barbusse

Présents : Malika TAMI, Youssra ZINAOUI, Martine DIEN, Mohammed CHOUGRANI

Excusés : Franciska LAPOUSSIN, Marie-Laurence HANGARD, Imane SAADOUNE, Ramzi ZINAOUI

Absents : Naoelle AMARA, Pablo BANOS

Administration :

- M. Franck ROULLIER, Responsable de la Police Municipale
- M. Laurent CABRERA, Responsable du Service Infrastructures
- Mme Muriel BARRET-CASTAN, Responsable du Département Aménagement Développement Local Durable (DADLD)
- M. Nicolas HENAULT, Directeur de Cabinet
- M. Julien MUGERIN, Responsable des Relations Publiques

19h40 : Ouverture du Conseil Consultatif de Quartier

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Visionnage du film pédagogique réalisé par la ville

La Ville révisé son PLU. Il s'agit du document qui dessinera le Garges pour les 15 ans à venir. Une première phase doit permettre de consulter les Gargeois sur leurs souhaits. Il est important que chacun y participe.

Balades urbaines avec Garges paysage

La Ville met en place des balades urbaines dans le cadre de Garges Paysage.

Garges Paysage est un projet d'aménagement du Fort de Stains, de la coulée verte (emprises A16), des rives du Croult et du square Olof Palme.

La Ville a une ambition : aménager les espaces libres en mettant en valeur son capital vert. Pour cela, il faudrait donner du sens à ces espaces afin qu'ils forment des liens entre les quartiers et y développer des activités pour tous les Gargeois. C'est le cas notamment de la coulée verte.

Le but de ces balades est de comprendre les usages que les Gargeois font de ces espaces et de leurs quartiers et de faire un diagnostic avec les habitants.

Ces visites auront lieu avec le programmiste désigné par la Ville (Filigrane) et des membres volontaires des CCQ.

Le Conseil municipal et le Conseil Consultatif des Jeunes seront également invités.
Si des personnes sont intéressées, elles peuvent contacter Julien Mugerin, responsable des Relations publiques.

Conseillers intéressés : Mesdames TAMI, DIEN et Monsieur CHOUGRANI.

Radar pédagogique

A la demande des membres du CCQ, le radar pédagogique de la Ville sera posé rue Pierre Salvi.

Rue Bachelet

Des modifications vont être effectuées en vue d'un élargissement de cette voie, notamment dans sa partie située dans le virage.

A la demande du CCQ, les services étudieront également la possibilité de sécuriser la traversée des piétons, ce passage étant quotidiennement emprunté par les écoliers.

Un rendez-vous sera pris sur place avec Mme TAMI, à l'origine de cette proposition.

Contresens rue Emile Leven

Le sens interdit à l'entrée de la rue Emile Leven n'est pas respecté. Une opération de contrôle sera effectuée par la Police Municipale.

Stationnement rue Jeanne d'Arc

De nombreux véhicules stationnent sur trottoir, de nuit, rue Jeanne d'Arc. Le CCQ demande à ce que des potelets soient installés.

Places gênantes rue Pierre Salvi

Il est proposé par le CCQ de mettre en place un test grandeur nature d'un mois consistant à supprimer 3 places de stationnement obstruant la visibilité dans le virage de la rue Pierre Salvi. Le service communication fera parvenir aux riverains une lettre composée d'un coupon-réponse afin d'obtenir leur avis.

Résidence rue du Capitaine Alliot

De nombreux habitants de la résidence ont modifié leur garage afin d'obtenir une pièce supplémentaire en contravention avec le code de l'urbanisme. Le service urbanisme se rendra sur place afin de constater ces infractions.

Attention : la Police Municipale ne peut pas intervenir dans une résidence privée sur les problèmes liés au stationnement même en possession d'une réquisition. Les seules exceptions sont les cas de véhicules ventouses ou de pratique de mécanique sauvage.

Véhicule rue Emile Leven

Le CCQ signale la présence d'un véhicule sans assurance rue Emile Leven.

Traversée devant Coubertin

En cas d'évènement important au complexe sportif Pierre de Coubertin, il est demandé qu'un agent de Police municipale ou un « point école » accompagne la traversée des piétons avenue du 8 mai 1945.

Parcours sportif

Le CCQ salue unanimement l'installation du parcours sportif au Fort de Stains.

21h05 : Clôture du Conseil Consultatif de Quartier